

Bilan de l'affectation post-3^{ème} et post-2^{nde} via Affelnet lycée Campagne 2016

Sommaire

Avant-propos	1
Généralités	2
I – La voie générale et technologique	2
1 - Affectation en seconde générale et technologique.....	2
2 - Affectation en première générale et technologique	4
II – La voie professionnelle.....	7
1 - Affectation en première année de CAP	7
2 - Affectation en seconde professionnelle	11
3 - Affectation en première professionnelle.....	15
4 – Apprentissage.....	16
5 – Passerelles	16
6 – Tours suivants	17
7 – Campagne de réorientation d’automne	17

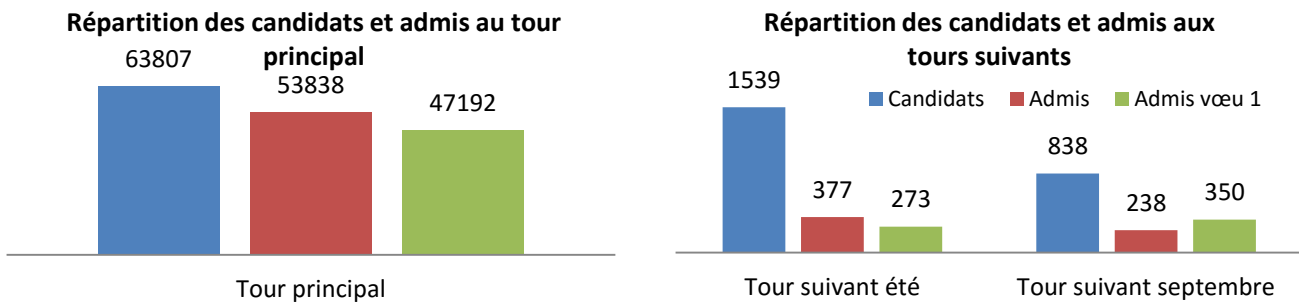
Avant-propos

Pour rappel, l'affectation des élèves en seconde générale et technologique, en première générale ou technologique, en seconde professionnelle, en première professionnelle et en première année de CAP dans une formation dispensée dans les établissements publics de l'éducation nationale s'effectue par un logiciel informatisé appelé Affelnet. Les élèves peuvent effectuer jusqu'à 5 vœux et se retrouvent classés en fonction d'un barème prenant en compte leurs notes¹. Les élèves se voient ensuite proposés une place sur le vœu le plus élevé dans leur liste dans lequel ils peuvent être admis. Les formations publiques ou privés sous contrat de l'enseignement agricole sont aussi présentes sur Affelnet.

Affelnet fonctionne par tour, avec un tour principal, qui est celui de l'affectation en juin, deux tours suivants (l'été et en septembre) concernant la voie professionnelle pour les élèves n'ayant pas eu de proposition pendant le tour principal et voulant se repositionner sur des places vacantes de seconde professionnelle ou première année de CAP, et enfin une campagne à l'automne pour des élèves souhaitant effectuer un changement de filière en début d'année scolaire. Ce bilan porte principalement sur le premier tour, vous pouvez néanmoins retrouver une analyse des tours suivants et de la campagne d'automne dans les pages finales.

¹ Pour une présentation plus exhaustive, vous pouvez vous référer aux guides de référence « après la 3^{ème} » et « après la seconde » émis par les DSDEN de chaque département au mois de Mars et disponibles sur le site du rectorat.

Généralités



Cette année, **63 807 jeunes** ont effectué des vœux sur Affelnet, tous niveaux confondus, et **53 838** ont eu une proposition d'admission. Sur les 63 807 jeunes qui se sont portés candidats, 7 406 ont effectué un premier vœu dit de recensement². Si l'on observe ces vœux dans le détail, 53.9% concernaient un établissement privé, 13.8% un déménagement vers une autre académie et 18.9 une demande de formation en apprentissage. Les 13.4% restants avaient des demandes variées (maintien dans la classe d'origine, volonté de partir dans la vie active, diplômes non traités par Affelnet). Parmi les élèves sans proposition d'admission, 6 387 n'ont émis en tout et pour tout qu'un vœu de recensement (vœu qui ne peut donner lieu à affectation) et 588 étaient des candidats extérieurs à l'académie sans projet avéré de déménagement.

L'analyse du profil des candidats montre que 51.5% étaient de sexe masculin, contre 48.5% de sexe féminin. La cohorte d'élèves la plus importante provenait de 3^{ème} générale (50.4%), suivie par la cohorte des élèves de seconde générale et technologique (31.4%). Viennent ensuite les cohortes de 2^{nde} professionnelle (9.4%), de 3^{ème} prépa-pro ou agricole (3.7%), de 3^{ème} SEGPA (1.6%) et enfin de 2^{nde} année de CAP (1.2%). Les autres candidats (2.2%) se répartissaient dans tous les autres niveaux de formations (1^{ère} année de CAP, 1^{ère} générale, technologique ou professionnelle, élèves souhaitant revenir en formation initiale et élèves provenant des dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire). D'un point de vue départemental, l'Hérault a attiré le plus de candidatures avec 26573 premiers vœux (soit 41.6% des premiers vœux), alors que la Lozère en a attiré le moins (1435 - soit 2.2% des premiers vœux). Les départements du Gard, des Pyrénées-Orientales et de l'Aude ont respectivement reçu 26.1%, 16.9% et 13.1% des premiers vœux.

A l'admission, le profil a légèrement évolué puisqu'il n'y avait plus que 50.9% de garçons contre 49.1% de filles. La répartition des admis au niveau interdépartemental reste sensiblement la même que celle des candidats, avec le département de l'Hérault qui arrive en tête (42.4% des admis), suivi du département du Gard (25.5%), des Pyrénées-Orientales (16.6%), de l'Aude (13.6%) et enfin du département de la Lozère (1.9%).

I – La voie générale et technologique

1 - Affectation en seconde générale et technologique

a) Constat général

20337 élèves ont été admis pour une entrée en seconde générale et technologique, soit une baisse de ... 22 élèves par rapport à la session précédente. La majorité des admissions (86%) a eu lieu sur le lycée de secteur, avec deux enseignements d'exploration. A côté de cela, 7% des élèves ont obtenu une dérogation et 7% ont fait des choix d'enseignements d'exploration à



² Les vœux dit « de recensement » sont des vœux informatifs (établissements privés, maintien dans la classe, hors académie, apprentissage, vie active, autre solution) pour lesquels il n'est pas prononcé d'affectation puisqu'ils dépendent d'autres procédures.

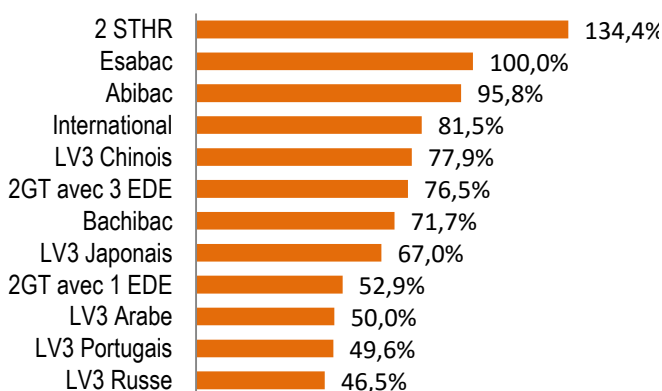
capacité limitée ou de sections spécifiques.

En s'intéressant au choix du second enseignement d'exploration, le premier étant obligatoirement un enseignement d'économie, on observe que l'enseignement « Méthodes et pratiques scientifiques » a les faveurs des élèves : 31.5% parmi ceux qui ont indiqué leurs enseignements d'exploration le choisissent. C'était déjà le cas les années précédentes (30.8% en 2015, 31.9% en 2014 et 33.7% en 2013). Il est important de noter que dans Affelnet, la saisie du second enseignement d'exploration n'est pas obligatoire. De ce fait, les données concernant ces vœux ne portent que sur les cas où cette donnée a été renseignée, soit 65.8% des admis en 2GT.

Si l'admission sur une seconde générale et technologique de son secteur avec des enseignements d'exploration non contingentés est un droit, du moment que l'élève bénéficie d'une décision d'orientation vers la 2GT, certaines sections de 2GT ou certains enseignements d'exploration à capacité limitée effectuent une sélection pour l'entrée dans la formation. Parmi ces formations on constate que la 2nde hôtellerie-restauration (STHR) dépasse les 100% d'admis. Cela signifie que tous les candidats l'ayant positionnée en premier vœu l'ont obtenue, ainsi que des élèves l'ayant mis à des rangs inférieurs. L'admission a été plus compliquée pour les élèves souhaitant prendre une 3^{ème} langue vivante proposée dans peu d'établissements. Moins d'un élève sur deux candidatant sur une LV3 russe l'a ainsi obtenu, alors qu'un sur deux demandant une LV3 arabe ou une LV3 portugais a été admis. La situation a été meilleure pour les langues asiatiques, avec des taux d'admission à 78% pour le chinois et 67% pour le japonais.

Par rapport à l'année passée, la situation sur l'enseignement d'exploration unique (création et culture design) a connu une nette amélioration puisque 46.2% des candidats en premier vœu y ont été admis, alors qu'ils n'étaient que 32.5% en 2015. A noter, cette année, l'ouverture de cet enseignement d'exploration dans un établissement des Pyrénées-Orientales.

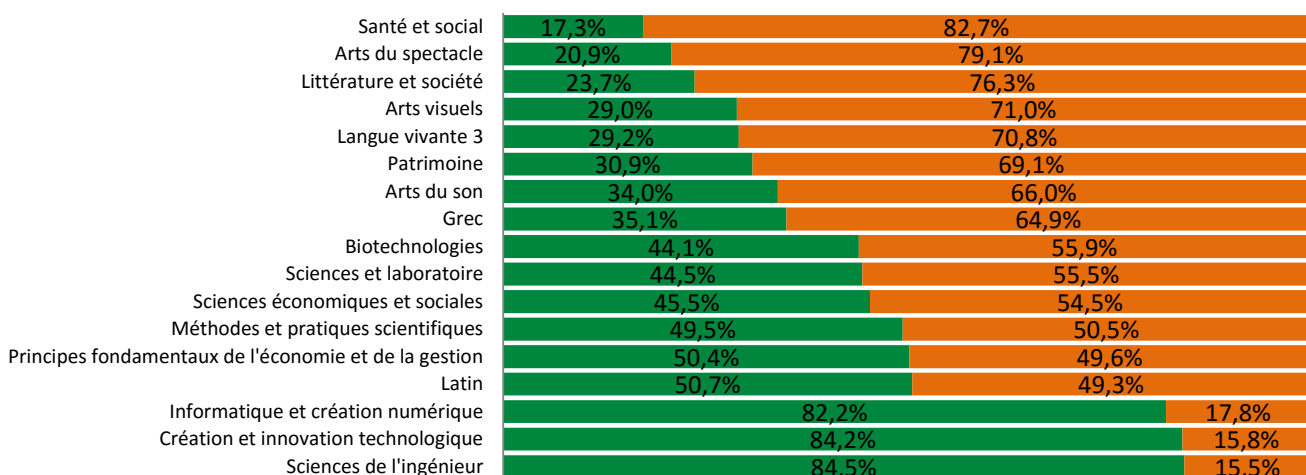
Taux d'admission sur les 2GT à capacité limitée



b) Constat par genre

Choix du second enseignement d'exploration en fonction du genre

■ Garçons ■ Filles



Sur l'ensemble des élèves admis en 2GT, 52.6% sont de sexe féminin contre 47.4% de sexe masculin. Néanmoins, cette répartition se modifie dès lors qu'on prend en compte le choix du second enseignement d'exploration. Certains enseignements accueillent des élèves au profil mixte, comme c'est le cas pour les enseignements d'économie choisis en second enseignement d'exploration. PFEG accueille 50.4% de garçons, SES 54.5% de filles. D'autres, comme les sciences et laboratoire (55.5% de filles), les méthodes et pratiques scientifiques (50.5% de filles) et les biotechnologies (55.9%) s'éloignent peu de la répartition globale.

Mais si l'on s'intéresse à des enseignements considérés comme plus industriels comme les sciences de l'ingénieur (84.5% de garçons), l'informatique et la création numérique (82.2% de garçons), et la création et l'innovation technologique (84.2% de garçons), on retrouve des enseignements d'exploration fortement sexués. A l'inverse des enseignements d'exploration précédents, l'enseignement santé et social est demandé à 82.7% par des filles, la même situation se rencontre pour les enseignements artistiques : arts du son, 66% de filles ; arts du spectacle 79.1%, arts visuels 71% et patrimoine, 69.1%.

2 - Affectation en première générale et technologique

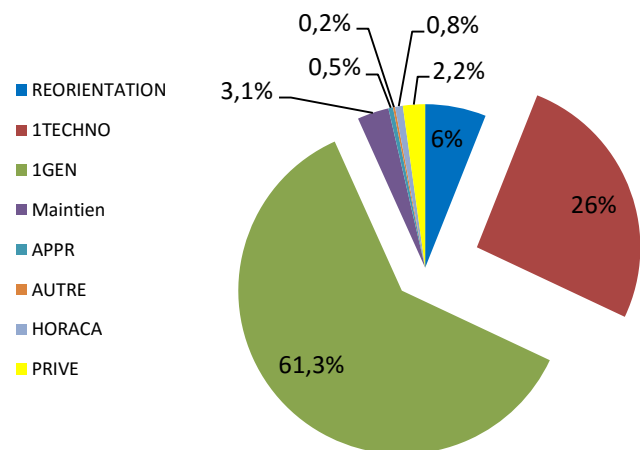
a) Constat général

18 121 élèves ont été admis sur une première générale ou technologique. Parmi ces élèves, la grande majorité (17 494) était issue d'une seconde générale et technologique.

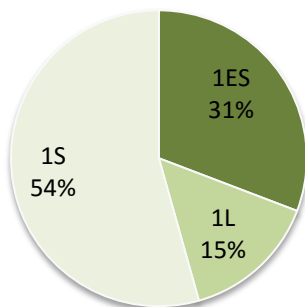
Au sein de cette population, la majorité des vœux n°1 se porte sur une première générale, qui recueille plus 60% des demandes. On retrouve ensuite les premières technologiques avec 26% des candidatures, suivi des demandes de réorientation (6%) et enfin les autres possibilités (apprentissage, privé, maintien...) dont la part des premiers vœux est d'un peu moins de 7%.

Lorsque l'on s'intéresse à la répartition des élèves, les séries générales représentent 65.8% des admis provenant d'une seconde générale et technologique, alors que les séries technologiques se situent à hauteur de 27.5%. Les différences entre les profils de candidats en premier vœu et les profils des candidats admis proviennent pour partie d'une disparition de la part des candidats ayant fait des vœux de recensement (hors académie, privé, apprentissage), qui par définition, ne rentrent pas dans la distribution des candidats admis.

Répartition des vœux des élèves après une seconde générale et technologique



Répartition des premiers vœux à l'intérieur de la voie générale

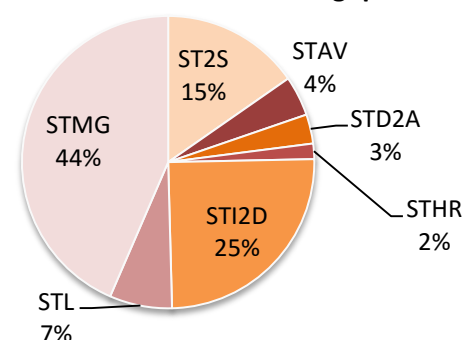


En observant en détail la répartition des candidatures dans la voie générale, on constate qu'elles se concentrent essentiellement sur la première scientifique avec plus de la moitié des candidatures (54%). On trouve ensuite la première économique et sociale (31%). C'est la première littéraire qui en recueille le moins avec seulement 15%.

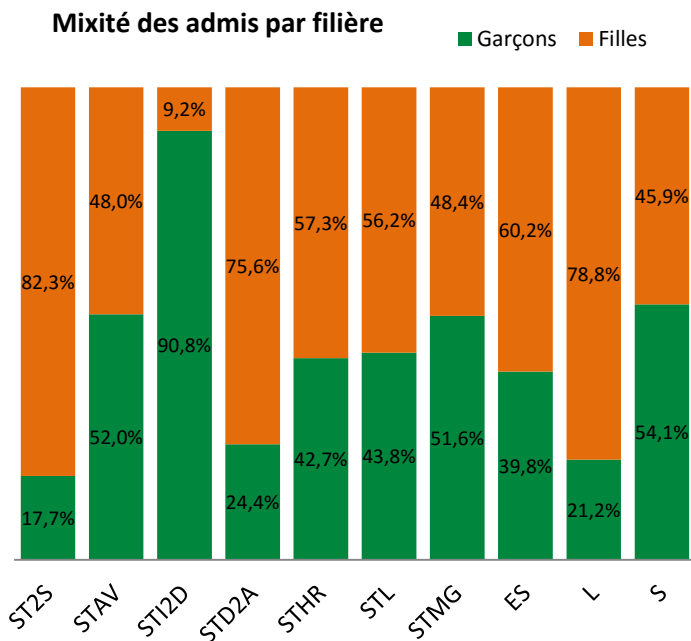
Par rapport à l'année passée, on constate que la part des élèves de 1^{ère} scientifique et la part des élèves de 1^{ère} économique et sociale augmentent légèrement (évolution positive de 1% pour chaque formation), et cela au détriment de la filière littéraire qui passe de 17% à 15% des candidats à une première générale.

En ce qui concerne les premières technologiques, l'essentiel des demandes se trouvent en STMG avec 44%. Viennent ensuite les filières STI2D avec 25% des candidatures, ST2S avec 15%, STL avec 7% et STAV avec 4%. Pour l'ensemble de ces filières, on peut observer une présence de cette offre de formation dans chacun des départements de l'académie. Ce n'est pas le cas des autres sections technologiques, qui recueillent le moins de candidatures, à savoir les spécialités hôtellerie-restauration (STHR) et design et arts appliqués (STD2A) avec respectivement 2 et 3% des demandes. Il faut tout de même souligner que ces deux spécialités ne représentent que 3,4 % de l'offre de formation en première technologique. La répartition est sensiblement équivalente cette année à celle observée l'année précédente.

Répartition des premiers vœux à l'intérieur de la voie technologique



b) Constat par genre



D'un point de vue global, on retrouve en première générale ou technologique, une majorité de filles (52.3%) par rapport aux garçons (47.7%). Néanmoins, les filles se retrouvent plus fréquemment que les garçons dans les filières générales (55.4% de filles), contrairement aux filières technologiques (45.2% de filles).

On note une grande hétérogénéité en fonction de la filière choisie. Ainsi on retrouve des filières générales mais aussi technologiques à dominante féminine. C'est le cas notamment de la première littéraire, où 78.8% des admis sont des filles. C'est également le cas pour la filière économique (60.2%) et pour les filières STD2A (design et arts appliqués) et ST2S (santé et social) avec respectivement 75.6% et 82.3% de filles.

A l'inverse, certaines formations sont marquées par une forte présence masculine, comme cela peut être observé dans la filière industrielle (STI2D) avec 90.8% de garçons ou, dans une moindre mesure, dans la filière scientifique où l'on retrouve 54.1% de garçons. Deux filières technologiques ont

des profils mixtes, il s'agit de la filière STMG (management et gestion) avec 51.6% de garçons et de la filière STAV (agronomie et vivant) avec 52% de garçons.

Les données observées ne sont pas nouvelles, on constatait déjà l'année passée des situations similaires.

c) Constat interdépartemental en 1ère technologique

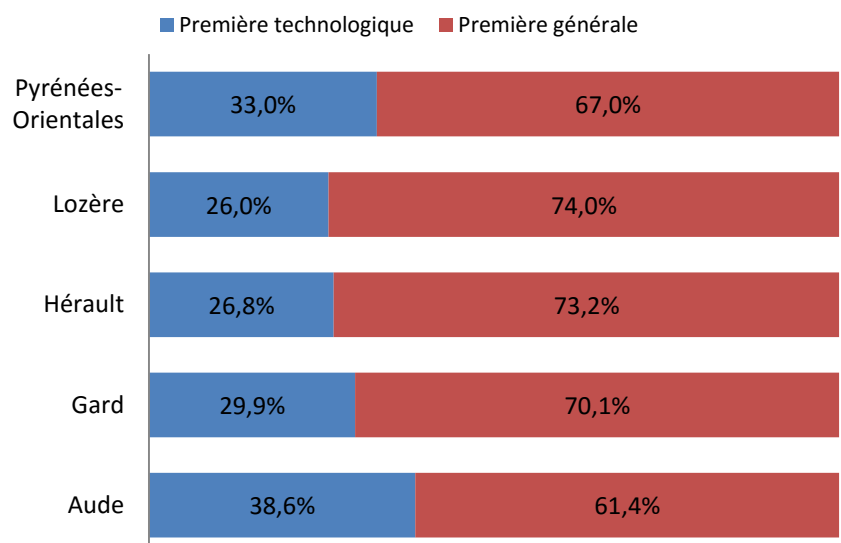
De façon générale, on observe que la proportion des vœux en voie générale est beaucoup plus importante qu'en voie technologique.

On note cependant des disparités entre départements. Ainsi en Lozère, la première générale est demandée à 74%, suivi de l'Hérault (73,2%). A contrario, l'Aude enregistre le plus faible pourcentage, toujours pour ce paramètre, avec 61,4% des demandes.

Concernant les vœux en première technologique, on observe que la série STMG est toujours très faiblement demandée en Lozère, par rapport aux autres départements

(deux fois moins que dans son département voisin). Néanmoins, le pourcentage a sensiblement augmenté par rapport à l'an dernier, passant ainsi de 22,7 à 28,4%. Pour analyser cependant cette situation, il est important de prendre en compte la taille de l'effectif des élèves de 2GT concernés par une entrée en première technologique sur un établissement public dans le département de la Lozère, soit 67 élèves.

Répartition entre la voie générale et la voie technologique



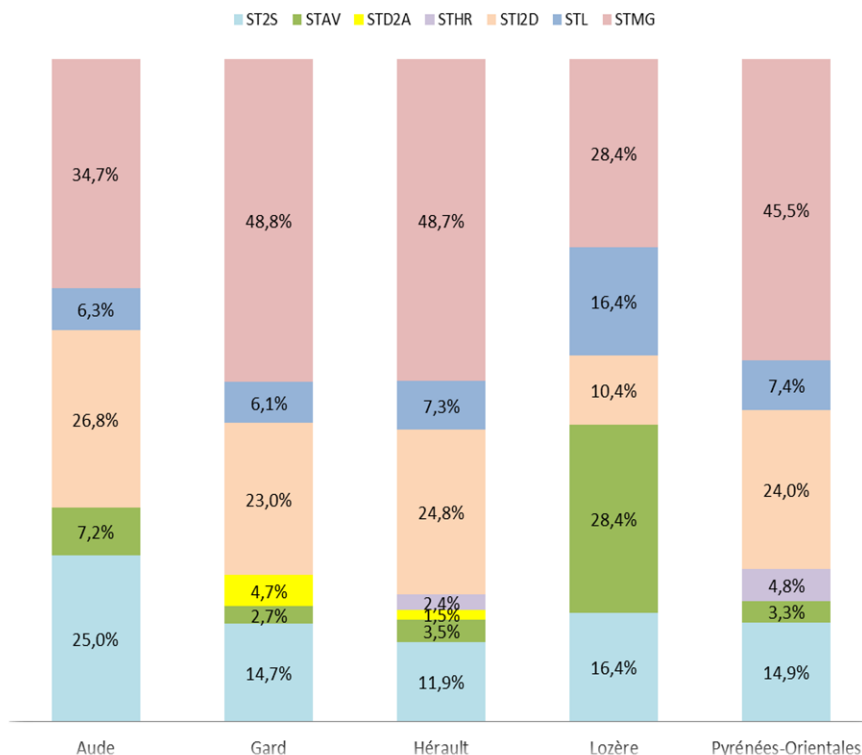
A l'inverse, on constate toujours dans ce même département que la série STAV enregistre une forte demande, à égalité avec celle observée pour la série STMG (28,4%). D'ailleurs on peut remarquer que la série STAV est très peu demandée dans les autres départements.

C'est toujours dans l'Aude que l'on note la plus forte demande d'admission en 1^{ère} ST2S avec 25%. Les quatre autres départements de l'académie ont une demande homogène concernant cette spécialité.

Pour les premières STI2D et STL, la demande des élèves est sensiblement équivalente, quel que soit le département, sauf en Lozère, où les élèves cette année demandent à 16,4 % la 1^{ère} STL (l'an dernier à 7,6%).

Pour finir, l'analyse interdépartementale sur l'entrée en première dans les filières STD2A et STHR n'est pas possible, car ces filières ne sont pas présentes sur l'ensemble des départements de l'académie. Néanmoins les indices d'attractivité (ie le nombre de candidats en premier vœu par rapport au nombre d'admis) sur la filière STD2A sont sensiblement différents sur les deux territoires sur lesquels la formation est présente. Celui-ci est de 2.28 candidats pour une place dans l'Hérault et de 1.71 candidats pour une place dans le Gard. Sur la filière STHR, il n'y pas de différence d'attractivité entre l'Hérault et les Pyrénées-Orientales, avec un candidat pour une admission.

Répartition des élèves de 2GT en première technologique



II – La voie professionnelle

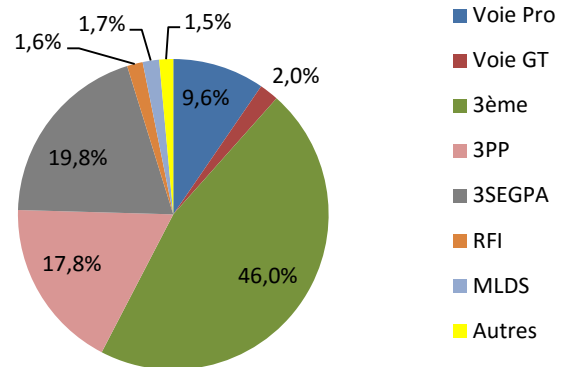
1 - Affectation en première année de CAP

a) Constat général et indice d'attractivité

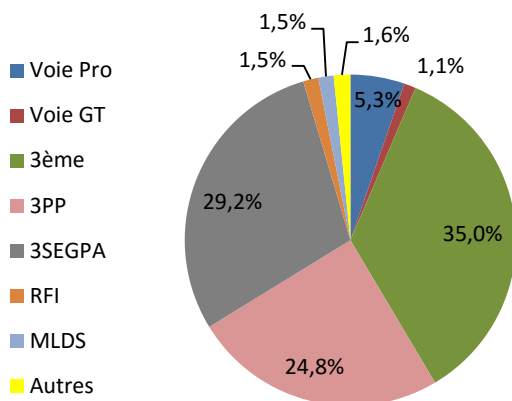
3 074 vœux n°1 ont été émis en direction d'une première année de CAP d'un établissement public de l'éducation nationale. Comparativement, à l'année 2014-2015, on peut observer une baisse de 332 vœux n°1.

Sur les vœux effectués, 46% de ces candidatures provenaient d'élèves scolarisés en troisième générale ou en unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS). Les élèves sortant de section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) représentaient 19.8% des candidatures alors que les élèves de 3^{ème} préparatoire à l'enseignement professionnel (3PP) et de 3^{ème} agricole représentaient 17.8%.

Profil des vœux n°1 à une entrée en CAP



Profil des admis en CAP



Contrairement à la baisse des premiers vœux vers la première année de CAP, les capacités d'accueil ont très légèrement augmenté, atteignant 2079 places, alors qu'elles étaient à 2051, l'année précédente. De ce fait, l'indice d'attractivité des formations en CAP baisse pour atteindre une moyenne de 1.5 candidature pour une admission.

Les taux d'admission varient néanmoins en fonction de l'origine des élèves. En accord avec la politique académique en matière d'orientation, les élèves de SEGPA et les élèves de 3^{ème} Prépa-pro ont des taux d'admission élevés, respectivement 99% et 92%. Les élèves de 3^{ème} générale ont un taux d'admission de l'ordre de 59%.

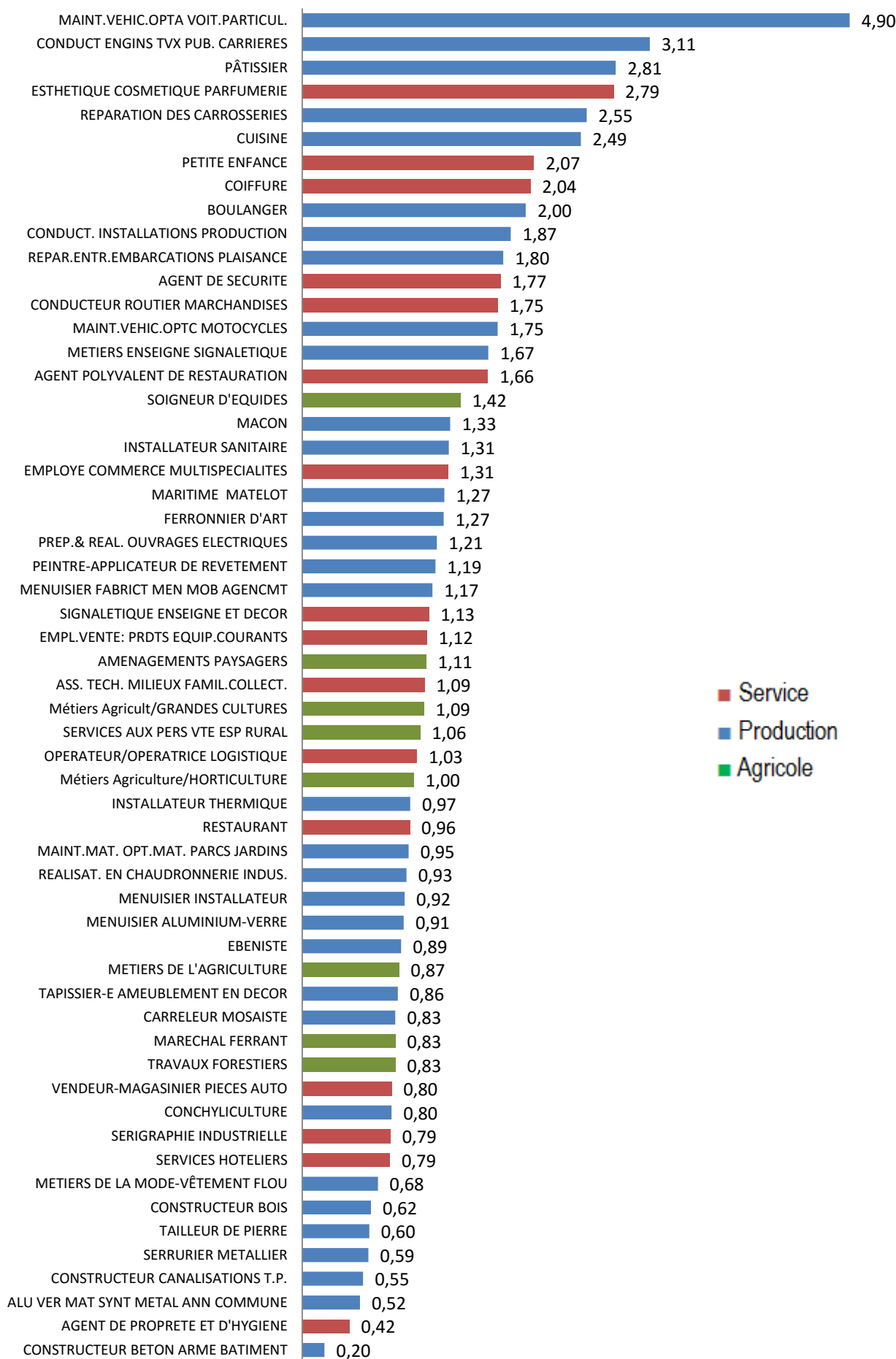
Cela amène à un profil des admis différent de celui des candidats, puisque le poids des élèves de SEGPA (29%) et de 3^{ème} prépa-pro et agricole (25%) augmente alors que celui des élèves de 3^{ème} générale baisse (35%).

Concernant les publics plus atypiques, comme les jeunes sortis du système scolaire sans qualification et souhaitant revenir en formation initiale (RFI), ils représentaient 1.6% des candidats en premier vœu, et 1.5% des admis. Le taux d'admission de ce public (76.1%) est meilleur que le taux académique (69.7%). C'est un peu plus difficile pour les jeunes accompagnés par la mission de lutte contre le décrochage scolaire pour qui le taux d'admission en première année de CAP est de 57.4%. Ce chiffre est néanmoins en progression puisque leur taux d'admission l'année précédente était de 53.1%.

Les jeunes ayant eu le plus de difficulté à intégrer une première année de CAP furent, ceux candidats à une réorientation avec un taux d'admission des élèves provenant de seconde professionnelle à seulement 20% et un taux pour ceux arrivant d'une seconde générale et technologique à 40.5%. La progression du taux d'admission pour les élèves de 2GT par rapport à l'année précédente est néanmoins importante puisque ces élèves avaient un taux à seulement 18.5%.

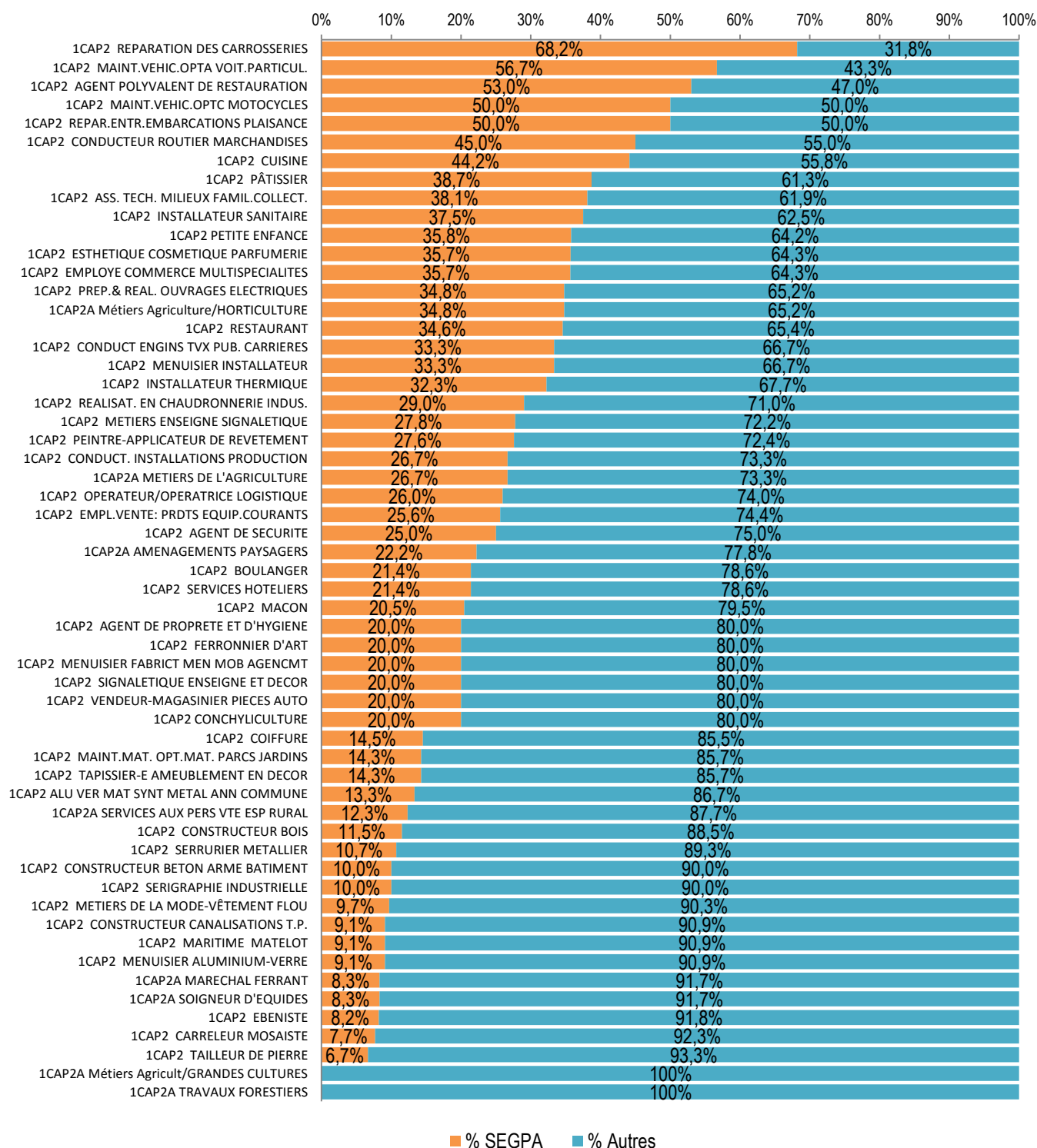
Il convient de prendre en compte l'attractivité des formations en parallèle des taux d'admission, puisque certaines formations ont reçu un nombre de candidatures plus important que leurs possibilités d'admission, alors que d'autres formations se sont retrouvées dans la situation inverse. Au sommet des formations ayant eu le plus de succès, on retrouve la mécanique automobile (4.9 candidats pour une place), la conduite d'engins de travaux publics (3.11), l'esthétique (2.79), la réparation de carrosserie (2.55), ainsi que la pâtisserie et la cuisine (2.81 et 2.49). Le succès de ces formations reste important d'année en année. A l'opposé, et comme l'année précédente là-aussi, la construction en béton armé (0.20) et la formation d'agent de propreté et d'hygiène (0.42) peinent à attirer des candidats.

Indice d'attractivité pour une entrée en CAP



Lorsque l'on s'intéresse à la population des élèves de SEGPA, dont on a vu le taux d'admission satisfaisant, on peut noter qu'ils représentent la majorité des élèves de 5 formations. 4 sont dans le domaine de la mécanique, avec les CAP Réparation des carrosseries (68% des élèves admis), Maintenance des véhicules, options voitures particulières (57%) et motocycles (50%), ainsi que le CAP Réparation et entretien des embarcations de plaisance (50%). Seul un CAP d'un secteur différent apparaît comme admettant en majorité des élèves de SEGPA, le CAP Agent polyvalent de restauration (53%).

Le nombre de sections accueillant majoritairement des élèves de SEGPA est similaire à celui de l'année passée, avec deux formations dans lesquelles on retrouve une continuité, à savoir le CAP Maintenance des véhicules option voiture particulière et le CAP agent polyvalent de restauration qui faisaient déjà partis de ceux accueillant le plus d'élèves de SEGPA. A l'opposé, si 7 sections n'admettaient aucun élève de SEGPA l'année précédente, il n'y en a plus que 2 cette année. Là aussi, on retrouve une section qui n'avait déjà pas accueilli d'élèves de SEGPA, le CAPA Métiers de l'agriculture, option grandes cultures.



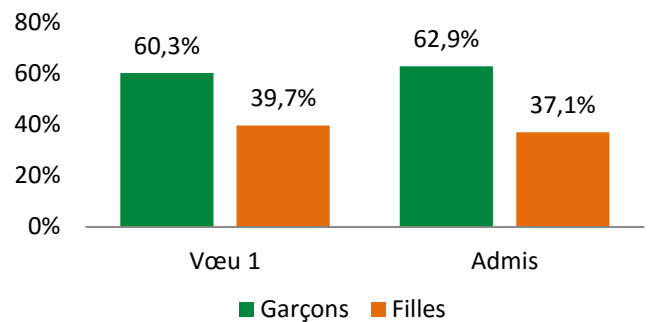
b) Constat par genre

Les garçons (60.3%) postulent plus que les filles (39.7%) si l'on observe la répartition des premiers vœux effectués sur la première année de CAP. Cet effet est amplifié à l'admission, puisque 62.9% des admis sont des garçons, contre 37.1% de filles.

Par rapport à l'année précédente, on peut observer une baisse de la proportion des filles, puisqu'elles représentaient 42.4% des candidatures en premier vœu et 40.4% des admis, contre respectivement 39.7% et 37.1% cette année.

Le nombre de spécialités dans lesquelles elles postulent, augmente néanmoins, puisque sur 58 spécialités, agriculture compris, 45 ont reçu des candidatures féminines (13 qui n'en ont pas reçues, contre 19 l'année passée). Au niveau des admissions, 16 spécialités n'ont pas accueilli de filles, alors que toutes les spécialités ont accueilli des garçons.

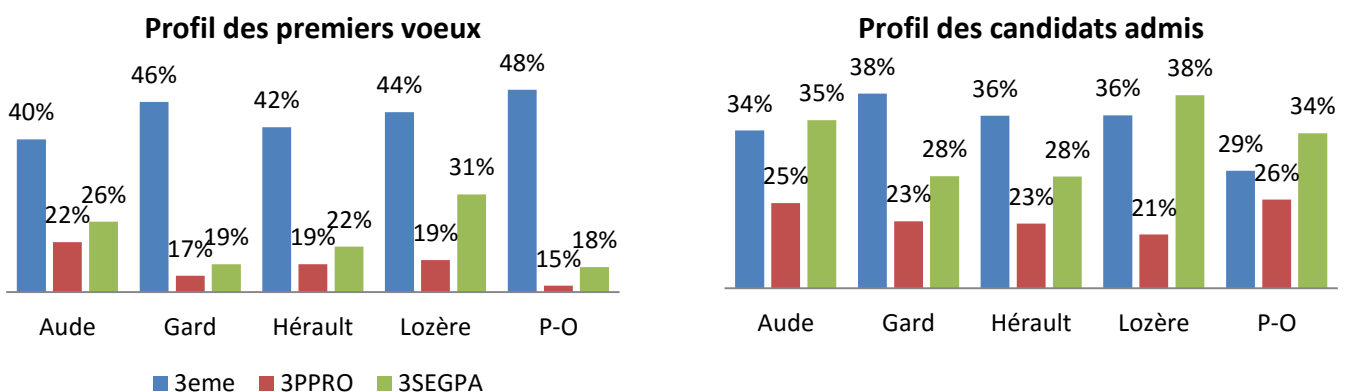
Répartition des vœux n°1 et admis en fonction du genre



c) Constat interdépartemental

Les différences entre le profil des candidats et le profil des admis observées dans le constat général, se rencontrent également lors de l'analyse au niveau interdépartemental. Le département du Gard par exemple, épouse parfaitement le profil académique, avec 46.2% d'élèves provenant de 3^{ème} parmi les candidats à l'entrée en CAP (46% dans l'académie), pour seulement 38.3% des admis. Alors que dans le même temps, 18.7% des candidats provenaient de 3^{ème} SEGPA et 16.8% de 3^{ème} prépa-pro ou 3^{ème} agricole, ceux-ci représentent respectivement 28.4% et 23% des admis.

Dans les autres départements, les phénomènes (baisse de la part des élèves de 3^{ème} au profit des élèves de SEGPA et Prépa-pro) peuvent avoir une plus grande intensité. C'est le cas dans le département des Pyrénées-Orientales, où la répartition des candidats premiers vœux était proche de la répartition académique, mais où au moment des admissions la part des élèves de 3^{ème} SEGPA (33.6%) et des élèves de 3^{ème} Prépa-pro et 3^{ème} agricole (25.6%) était plus importante qu'au niveau académique (respectivement, 29.2% et 24.8%), tout comme la baisse des admis provenant de 3^{ème} générale (29.1% dans les P-O contre 35% dans l'académie).

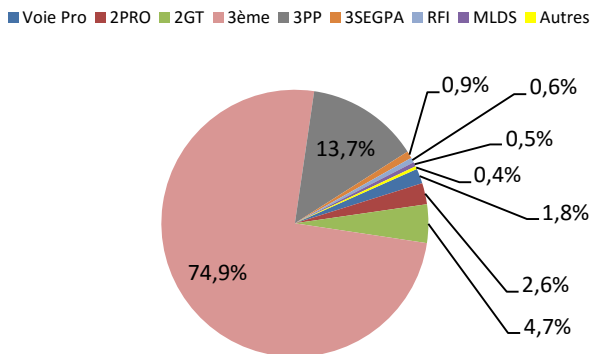


Du point de vue de l'attractivité, les Pyrénées-Orientales ont le nombre de candidats par rapport au nombre d'admis le plus important de l'académie, avec un taux à 1.8. Derrière, le département du Gard se situe également au-dessus de l'indice d'attractivité de l'académie (1.5 pour rappel), avec 1.6 candidat pour un admis. Les départements de l'Hérault et de l'Aude sont légèrement en dessous du taux académique avec respectivement des taux à 1.4 et 1.3, pendant que le département de la Lozère ferme la marche avec un taux à 0.9.

2 - Affectation en seconde professionnelle

a) Constat général et indice d'attractivité

Répartition des vœux n°1 en seconde PRO par origine scolaire

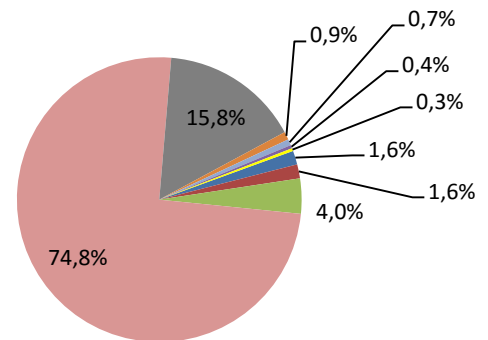


7 349 premiers vœux ont été émis en direction d'une seconde professionnelle de l'éducation nationale, pour environ 6 100 admissions, et 880 premiers vœux ont été émis en direction d'une seconde professionnelle de l'enseignement agricole pour 776 admis. Le public le plus concerné par ces types de formation était celui des élèves de 3^{ème} générale, puisqu'ils ont représenté 74.9% des premiers vœux et 74.8% des candidats admis. Derrière ces élèves, la cohorte des élèves de 3^{ème} prépa-pro a constitué le deuxième contingent de candidats (13.7%) et d'admis (15.8%).

Les élèves de 2^{nde} générale et technologique en réorientation ont constitué 4.7% des premiers vœux, alors qu'au final, seulement 4% des élèves admis en seconde professionnelle venaient d'une seconde générale et technologique.

Le taux d'admission moyen est de 83.2%, avec des taux supérieurs à la moyenne pour les élèves de 3^{ème} (85.8%) et ceux de 3^{ème} prépa-pro (92.9%), alors que le taux d'admission des élèves de 2GT est de 71.1%. Les jeunes souhaitant faire un retour en formation initiale après être sortis du système scolaire sans qualification (0.6% des candidatures) ont eu un taux similaire aux élèves de 3^{ème} (85.7%).

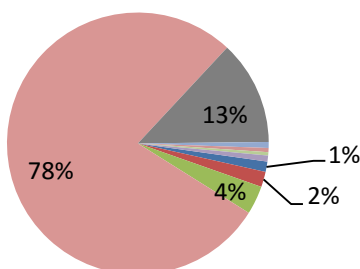
Répartition des admis en seconde PRO



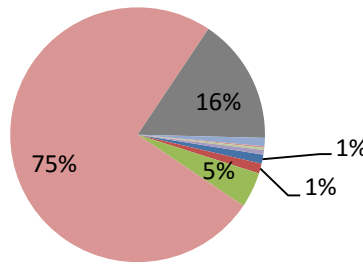
Ces répartitions et les taux d'admission évoluent si l'on tient compte du type de secteur visé et obtenu par les élèves ou si l'on tient compte des spécialités de bacs. Le secteur des services a ainsi reçu un nombre de candidatures légèrement plus important (indice d'attractivité de 1.22) que celui de la production (indice d'attractivité de 1.20) par rapport aux nombres de places que ces deux secteurs offraient. Par ailleurs, alors que la diversité des formations du domaine de la production (45 spécialités de bac professionnel) est plus forte que celle du domaine des services (20 spécialités de bac professionnel), 51.8% des premiers vœux étaient à destination d'une spécialité des services, et 51.4% des admis l'ont été dans ce secteur.

Pour rappel, les indices d'attractivité sont le produit du rapport du nombre de candidats en premier vœu sur la capacité d'accueil de la formation. Le taux d'attraction moyen des bacs professionnels est de 1.21 candidature pour une place, en légère baisse par rapport à juin 2015 où il était de 1.32. Certaines formations attirent un nombre plus important de candidats, comme le bac pro Boulanger-Pâtissier (4 candidatures pour une place) ou le bac pro artistique, communication pluri-média (3.93 candidatures pour une place) alors que d'autres attirent très peu de candidats comme c'est le cas pour le bac pro Ouvrages du bâtiment : métallerie (0.40 candidature pour une place). La situation était déjà similaire l'année précédente, les mêmes formations étaient attractives ou délaissées.

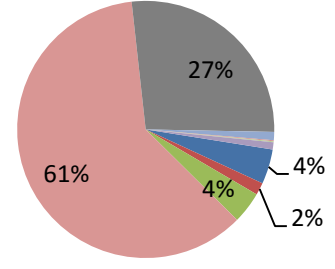
Admis - Services



Admis - Production

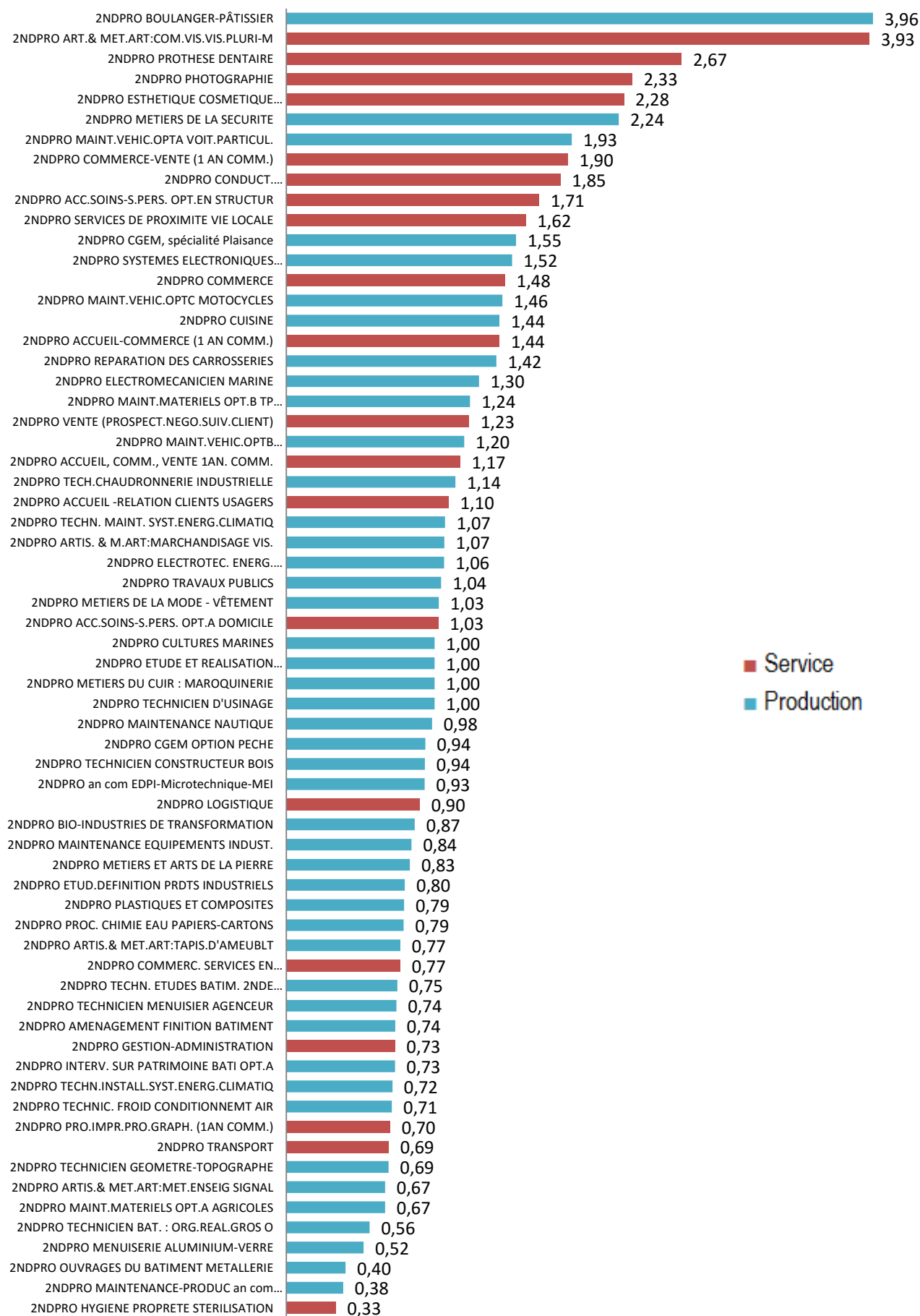


Admis - Agricole

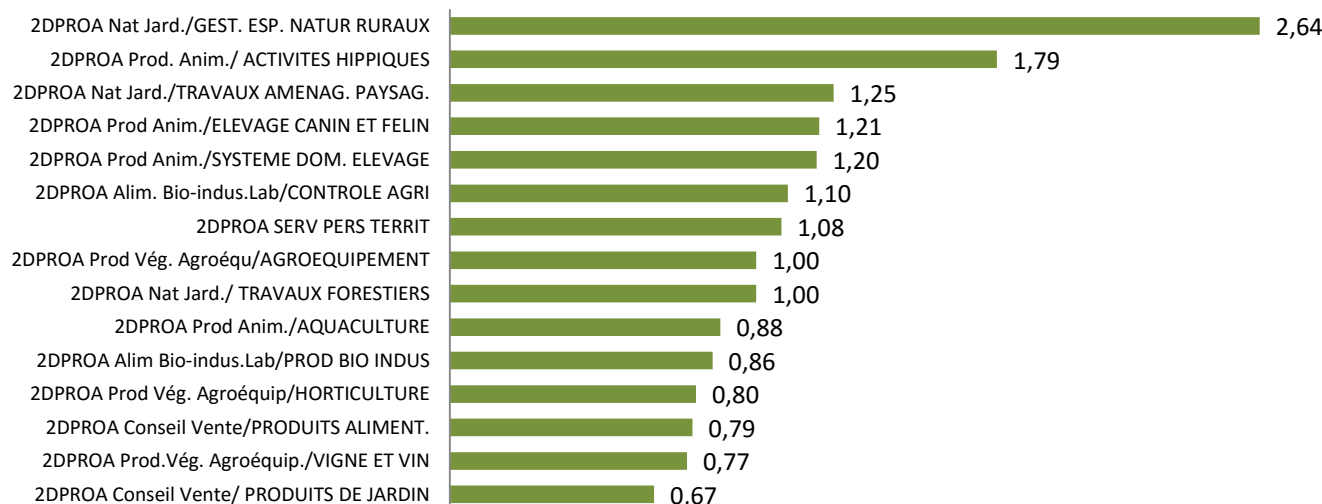


■ Voie Pro ■ 2PRO ■ 2GT ■ 3ème ■ 3PP ■ 3SEGPA ■ RFI ■ MLDS ■ Autres

Indice d'attractivité pour une entrée en seconde professionnelle



Indice d'attractivité pour l'entrée en seconde professionnelle agricole



b) Constat par genre

Plus de garçons (60.8%) que de filles (39.2%) candidatent sur une entrée en 2nde professionnelle en premier vœu. Ce profil est similaire lorsque l'on s'intéresse aux élèves admis, les garçons restant majoritaires (60.7%) par rapport aux filles (39.3%).

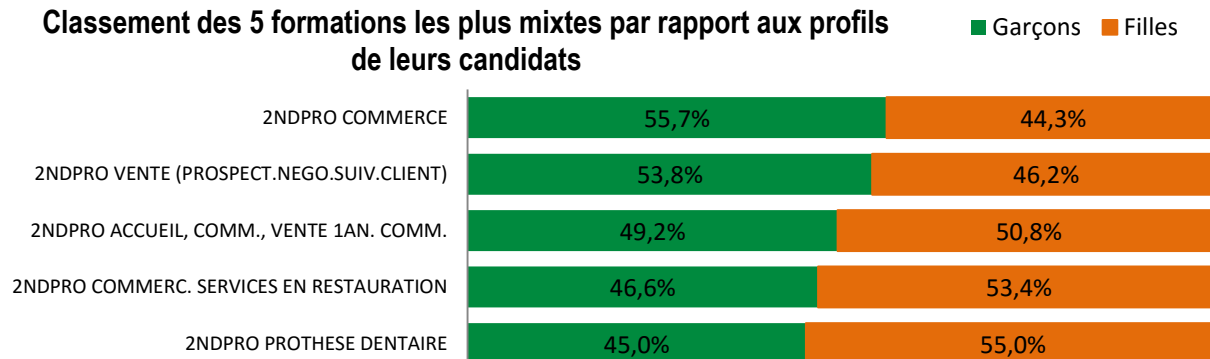
On peut noter que sur les 65 bacs professionnels proposés dans les secteurs des services et de la production, 10 n'ont reçu aucune candidature féminine en premier vœu, et 21 ont reçu moins de 10% de candidatures féminines. Parmi ces 31 formations ayant un déficit d'attractivité pour le public féminin, 29 concernent des formations du secteur de la production, soit 64% des formations orientées vers la production, alors que seulement 2 (« conducteur transport routier marchandises » et « réalisation de produits imprimés et pluri médias ») concernent le secteur des services, soit 10% de l'ensemble des formations de ce secteur.

Au niveau des formations du secteur de l'agriculture, seuls 3 des 15 bacs professionnels ont reçu moins de 10% de candidatures féminines.

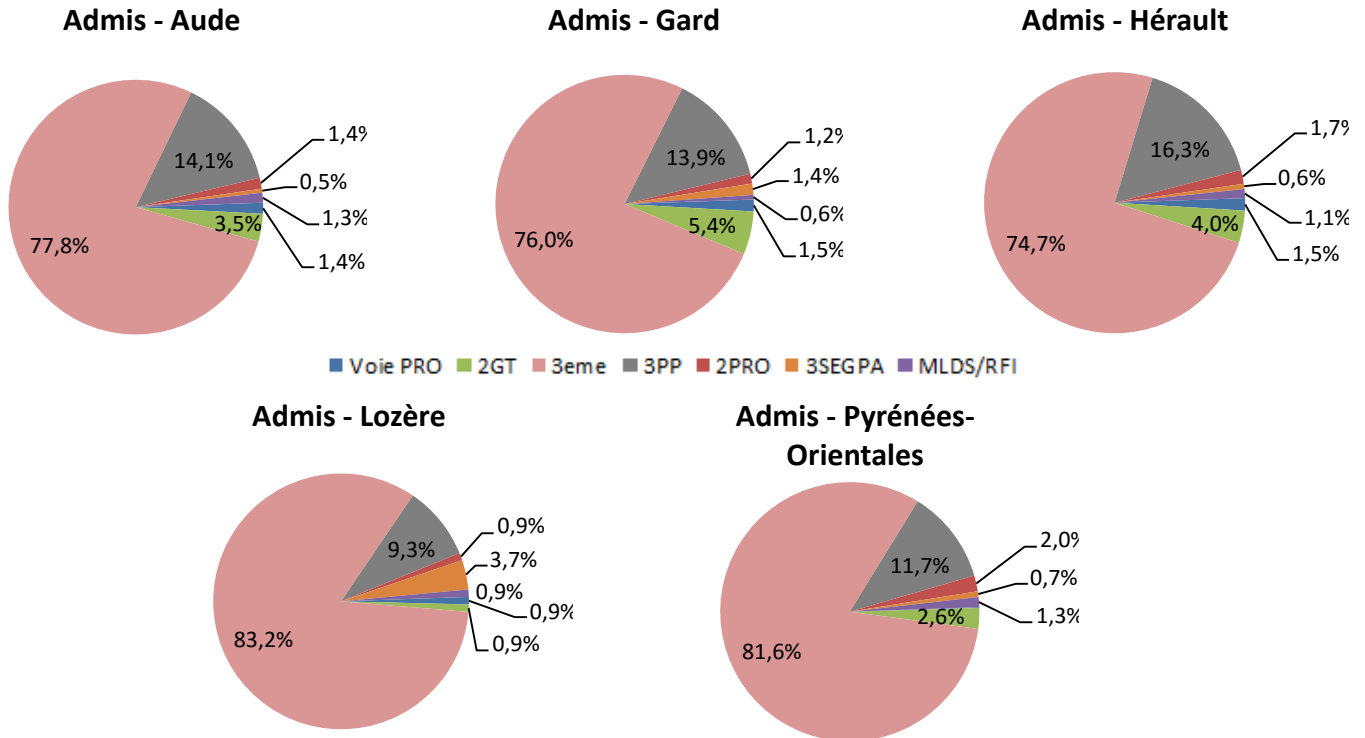
A l'inverse, seul un bac professionnel (hygiène propreté stérilisation) n'a reçu aucun premier vœu de la part des garçons, et il n'y a au total, dans les secteurs des services ou de la production, que 5 formations où l'on retrouve moins de 10% de premiers vœux en provenance des garçons. Dans le détail, cette situation concerne 4% des bacs professionnels du secteur de la production et 15% de ceux des services.

Lorsque l'on s'arrête sur le secteur agricole, on observe qu'une seule formation, à savoir le bac pro conduite et gestion de l'entreprise hippique, présente un profil avec moins de 10% de premiers vœux de la part du public masculin.

Classement des 5 formations les plus mixtes par rapport aux profils de leurs candidats



c) Constat interdépartemental

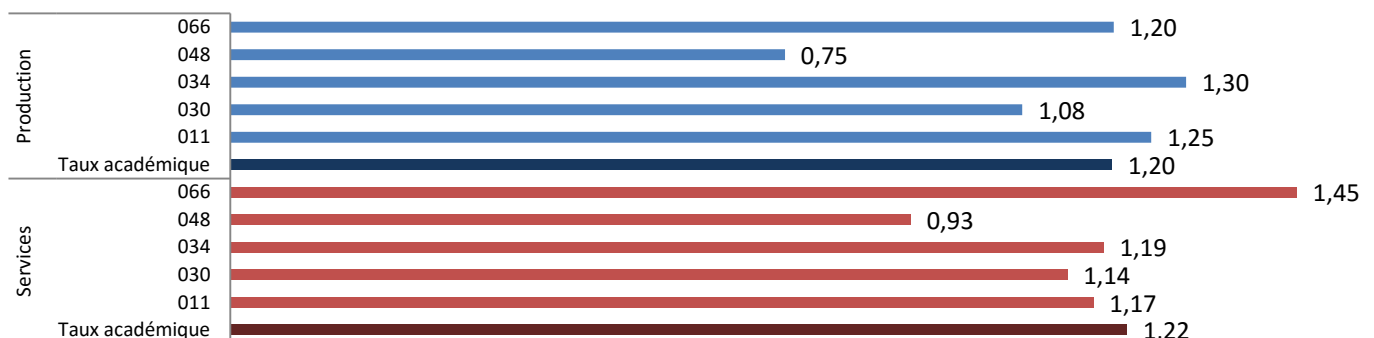


Le profil des admis épouse les spécificités départementales. Les élèves de 3^{ème} représentent la majorité des admis en seconde professionnelle mais leur poids est plus important dans les départements de Lozère (83.2%) et des Pyrénées-Orientales (81.6%). Dans ces mêmes départements, les élèves de 3^{ème} prépa-pro ou agricole (respectivement 9.3% et 11.7%) et les élèves de 2GT (0.9% et 2.6%) sont moins représentés dans la part des admis que dans les autres départements. L'analyse du profil de la Lozère doit néanmoins prendre en compte la taille réduite de l'effectif concerné (107 admis).

Par ailleurs, l'attractivité en fonction des départements diffère sensiblement lorsque l'on s'intéresse au secteur des services (taux académique à 1.22). Un département se détache, celui des Pyrénées-Orientales, avec un indice d'attractivité plus important que les autres, à 1.45. Les départements de l'Aude (1.17), du Gard (1.14) et de l'Hérault (1.19) sont proches les uns des autres, cependant que le département de la Lozère affiche un indice d'attractivité à 0.93 candidat pour une place.

Cette situation se modifie si l'on s'attarde sur le secteur de la production avec un indice d'attractivité supérieur au taux académique (1.20) dans les départements de l'Hérault (1.30) et de l'Aude (1.25). Les Pyrénées-Orientales ont cette fois-ci un indice égal au taux académique, et les deux autres départements, le Gard et la Lozère ont des indices d'attractivité inférieurs avec respectivement 1.08 et 0.75 candidat pour une place.

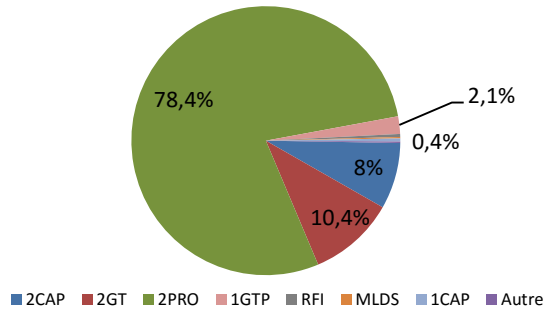
Indice d'attractivité par département et secteur d'activité



3 - Affectation en première professionnelle

a) Constat général

Répartition des vœux n°1 en 1ère professionnelle



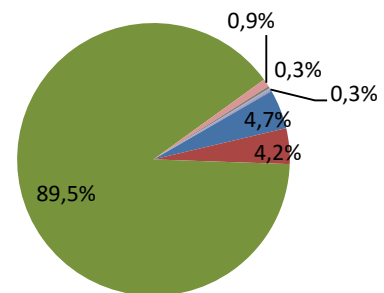
6 860 élèves ont été candidats à une admission en première professionnelle. Sur ces 6 860 candidats, 6 170 ont eu une proposition d'admission.

Voici le profil de ces candidats : 78,4% provenaient d'une seconde professionnelle, 10,4% venaient d'effectuer une scolarité en seconde générale et technologique, et 8% venaient d'obtenir un CAP. A ces trois types d'élèves s'ajoutaient des candidats ayant déjà effectué une première professionnelle ainsi que des élèves venant de tous autres types de parcours.

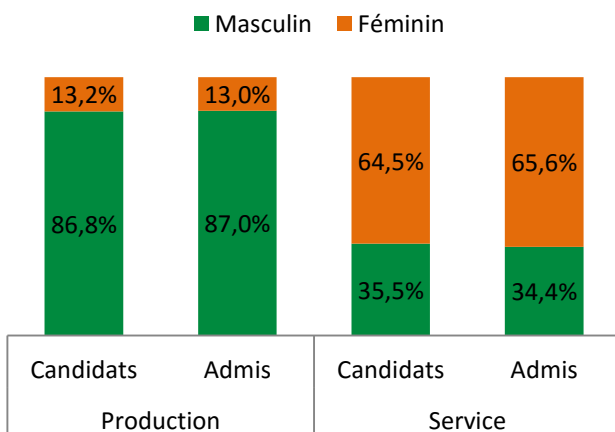
Lorsque l'on s'intéresse au profil des admis, on observe logiquement une large domination des élèves issus de seconde professionnelle, ceux-ci ayant une priorité pour continuer leur cursus (vœu filière). 89,5% des admis en première professionnelle proviennent ainsi de seconde professionnelle. A l'intérieur du groupe des élèves de seconde professionnelle, on observe une différence entre ceux continuant sur la même spécialité (88,4% des admis, dont le taux d'admission est de 100%), et ceux qui ont changé de spécialité (1,1%).

Pour les autres populations d'élèves, l'admission en première professionnelle est plus compliquée, puisqu'elle dépend des places vacantes. Ainsi le taux d'admission des élèves de seconde année de CAP n'est que de 55,7% et celui des élèves de seconde générale et technologique est de 39,8%. On évoquera la situation des élèves de seconde générale et technologique dans la partie consacrée aux parcours passerelles. De ce fait, la part des candidats de terminale CAP et de 2GT diminue dans le part des admis pour se porter respectivement à 4,7% et 4,2%.

Répartition des admis en 1ère professionnelle



b) Constat par genre



En observant la répartition des candidats et des admis en fonction du genre et du secteur d'activité, on constate un réel déséquilibre entre le secteur de la production, où la grande majorité des candidats et des admis sont des garçons (respectivement 86,8% et 87%) et le secteur des services, où la situation inverse se produit, avec une dominante de filles, que ce soit au niveau des candidatures (64,5%) ou au niveau des admis (65,6%).

Cette situation n'est pas nouvelle, mais semble s'intensifier puisque l'année précédente, les garçons représentaient 73% des admis dans le secteur de la production, et les filles 61,1% des admis dans le secteur des services.

Ces données sont la conséquence logique de la plus forte admission des garçons dès l'entrée dans la voie professionnelle.

4 – Apprentissage

Jusqu'à présent, un bonus premier vœu permettait aux élèves d'augmenter leurs chances d'obtenir la formation qu'ils avaient mise en tête de leur classement de vœux. Par effet pervers, cela amenait à un jeu de stratégie, avec un calcul de la formation où l'élève avait le plus de chance d'être admis, plutôt qu'un classement en fonction des préférences de celui-ci. De la même façon, des élèves qui avaient une préférence pour effectuer un diplôme en apprentissage ou avec dans un établissement privé, n'indiquaient pas ces vœux en début de liste, pour éviter de perdre ce bonus.

La suppression du bonus premier vœu cette année a permis aux élèves de positionner leurs vœux en fonction de leurs réelles préférences. Cela a entraîné une augmentation des premiers vœux dits de recensement, c'est-à-dire, des vœux qui ne sont pas traités par Affelnet, mais permettent d'indiquer que l'élève espère rejoindre tel ou tel type de formation ou d'établissement préférentiellement à une formation sélectionnant ses candidats via Affelnet.

Les vœux d'apprentissage ont concerné principalement les **élèves du palier post-3^{ème}**. Sur l'ensemble des premiers vœux effectués vers une entrée en apprentissage, 64% provenaient ainsi d'élèves de 3^{ème} générale, 15% d'élèves de 3^{ème} prépa-pro ou agricole et 8% d'élèves de SEGPA. Les 13% restants se sont répartis ainsi à 12% sur des élèves déjà présents dans une voie d'orientation (voie professionnelle – 6% – et voie générale et technologique – 6% –) et 1% sur des élèves accompagnés par la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS).

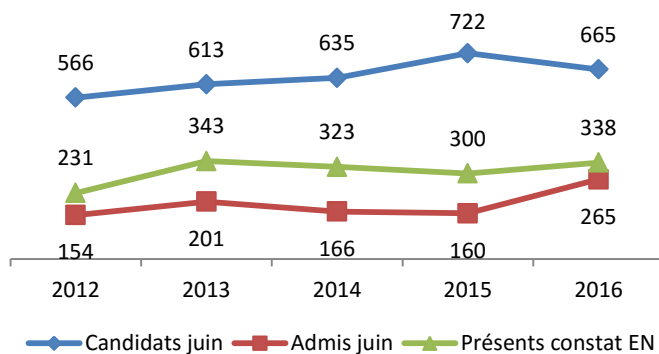
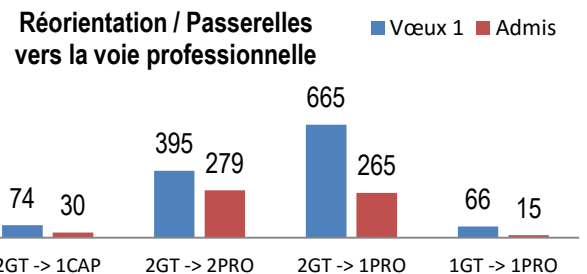
En termes de cohorte, **3.3% des élèves de 3^{ème} générale** ont mis un premier vœu en apprentissage, pendant que **10.1% des élèves de 3^{ème} prépa-pro** ou agricole ont effectué ce choix. La population offrant la plus grande part d'élèves ayant comme choix prioritaire de se former par l'apprentissage est celle **des élèves de 3^{ème} SEGPA avec 12.7%** de premiers vœux vers cette voie. A l'inverse, seulement 0.5% des élèves de seconde générale et technologique ont exprimé ce choix.

5 – Passerelles

a) Passerelles ou réorientation vers la voie professionnelle

1 200 élèves ont effectué un premier vœu amenant un changement de voie vers le professionnel en provenance de la voie générale et technologique. La majorité de ces situations concernait les élèves de seconde générale et technologique postulant sur l'ensemble des formations accessibles (1^{ère} année de CAP, 2^{nde} et 1^{ère} professionnelle). Le reste des situations (5.5%) avait pour public les élèves de 1^{ère} générale ou technologique souhaitant bifurquer sur une première professionnelle.

Les taux d'admission en fonction du niveau de formation visé diffèrent avec, si l'on s'intéresse aux élèves en provenance de seconde générale et technologique, un taux faible pour l'admission en première année de CAP. Seuls 40.5% des élèves de 2GT qui ont postulé sur un CAP y ont été admis. L'admission a été meilleure sur la seconde professionnelle avec 70.6% des candidats de 2GT qui ont obtenu une place.



Concernant, les passerelles des élèves de 2GT vers la première professionnelle, on note une légère baisse des candidatures. Le taux d'admission a été de 39.8% ce qui peut sembler faible, mais néanmoins marque une amélioration considérable et positive par rapport au taux d'admission de l'année précédente (22.2%). Il faut d'ailleurs prendre en compte, que l'admission en première professionnelle est assujettie à la présence de places vacantes, les élèves issus de seconde professionnelle étant prioritaires pour continuer leur cursus. Le taux d'admission le plus faible a concerné les élèves de 1^{ère} GT allant vers la 1^{ère} PRO (22.7%), ceux-ci passant après les élèves de 2^{nde} PRO et de 2GT dans l'ordre des priorités. A ces admissions via Affelnet, il convient d'ajouter les élèves admis suite aux remontées des listes supplémentaires ou ceux qui se sont repositionnés au vu des places vacantes de

septembre. C'est pourquoi le constat de rentrée montre une augmentation de 53 élèves entre le calcul des admis et celui des présents. Il n'est par ailleurs pas possible de faire apparaître dans ce bilan les passerelles réalisées au fil de l'eau, en cours d'année, mais on sait que ces aménagements de scolarité sont une réalité et peuvent constituer une opportunité pour les élèves qui envisagent tôt dans l'année une inflexion dans leur parcours de formation.

b) Passerelles vers la voie générale et technologique

Le nombre de passerelles des élèves de l'enseignement professionnel (**120 premiers vœux**) vers la voie générale ou technologique est beaucoup moins important que la situation inverse (1 200 premiers vœux), en prenant en compte tous les niveaux de formation.

Sur ces 120 situations, 75 élèves provenaient de seconde professionnelle et souhaitaient intégrer une première générale ou technologique. Le pourcentage de satisfaction de ces demandes a été de 68%. Le second cas de figure rencontré avait pour objet une entrée en première générale ou technologique de la part d'élèves issus d'une première professionnelle (28 situations). Ceux-ci ont eu un taux de satisfaction plus important que leurs camarades de seconde, puisque 75% des élèves ont été admis.

Enfin le dernier cas de figure concernait des élèves de première ou deuxième année de CAP, ayant des parcours plus atypiques et ayant été accompagnés afin d'intégrer une première générale ou technologique. 18 élèves ont été admis avec ce type de profil, sachant que grâce à l'encadrement de leur projet dont ils ont pu bénéficier, ces élèves ont eu un taux de satisfaction de 100%.

6 – Tours suivants

Pour le **premier tour suivant**, pendant l'été, 797 élèves se sont portés candidats à une 1^{ère} année de CAP ou une 2nde professionnelle (les autres formations et niveaux n'étaient pas concernés par le « tour suivant »). 133 ont fait des vœux vers un établissement privé agricole qui n'a pu donner lieu à affectation³. Sur les 664 candidats restants, 377 ont obtenu une proposition d'admission (56.8%). Dans le détail, ceux ayant postulé sur des places de CAP ont été admis à hauteur de 60.2%. Les élèves ayant postulé sur des places vacantes de seconde professionnelle du domaine des services ou de la production ont obtenu une admission dans 49.6% des cas, et enfin, ceux ayant postulé sur des places vacantes de seconde professionnelle agricole ont eu des propositions d'admission de l'ordre de 38.1%.

Lors du **second tour suivant**, en septembre, le nombre de candidats a continué à se réduire, pour se porter à 683. Très peu se sont positionnés sur les établissements agricoles privés (15).

Sur les autres candidats (668) :

- 450 ont postulé en premier vœu pour une entrée en seconde professionnelle et 54,7% y ont été admis ;
- 218 ont été candidats à une entrée en 1^{ère} année de CAP et 45,1% l'ont obtenue.

7 – Campagne de réorientation d'automne

Une **période de consolidation de l'orientation** a été créée à la rentrée 2016 pour tous les élèves qui entraînent en seconde professionnelle et en première année de CAP. Les élèves ayant débuté leur formation en septembre pouvaient ainsi essayer de changer de secteur professionnel, ou de voie d'orientation en rejoignant la voie générale et technologique, lorsqu'il s'avérait que la formation qu'ils suivaient ne leur correspondait pas. L'application Affelnet a servi de support à ces demandes de réorientation.

Dans ce cadre,

- 73 élèves se sont portés candidats à une réorientation vers la voie professionnelle, 79,5% l'ont obtenue ;
- 4 élèves ont postulé pour une seconde générale et technologique. 3 sur 4 l'ont obtenue.

³ Etant donné les délais très courts entre la saisie des vœux et la publication des résultats, les dossiers des élèves postulant sur un établissement agricole privé n'ont pu être traités par ces derniers. Les candidats ont donc vu sur leur dossier la mention « non traité », ce qui ne les a pas empêchés d'avoir une proposition par la suite, proposition non visible sur Affelnet.